



Compte rendu
Consultation publique sur l'aménagement du parc Gaspard-Boucault
tenue mardi le 16 juillet 2013, à 19 heures

Maison de la culture Villebon

La rencontre débute à 19 h.

Citoyens présents

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1. Michel Dubois | 255, rue Grimard |
| 2. Jacques-André Legault | 339, rue Bernier |
| 3. France Beauregard | 277, rue Demers |
| 4. Catherine Véronneau | 1065, rue Desmarais |
| 5. Geneviève Bolduc | 1117, rue des Alouettes |
| 6. Serge Ouimet | 282, rue des Colibris |
| 7. Monsieur Bissonnette | 194, rue des Colombes |
| 8. Odette Martin | 1083, rue des Goélands |
| 9. John Cloutier | 1083, rue des Goélands |
| 10. Sonia Couture | 230, rue Grimard |
| 11. Marie-Ève Cornellier | 231, rue Grimard |
| 12. Karine Lavoie | 249, rue Grimard |
| 13. Pierre Pontbriand | 270, rue Grimard |

Membres du conseil municipal

1. Mme Diane Lavoie, mairesse
2. Mme Lyse Girard, conseillère – District 3

Personnel de la Ville de Beauceil

1. Mme Sylvie Lacombe, secrétaire à la direction générale et aux communications
2. M. Daniel Marineau, directeur – Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire
3. M. Louis-Jacques Pineault, directeur – Service des Communications

Introduction par le directeur des Communications

Louis-Jacques Pineault se présente et informe l'assistance qu'il s'agit ce soir d'une consultation publique afin de connaître les attentes et les besoins des gens du quartier sur l'aménagement du parc Gaspard-Boucault.

Il continue avec la séquence des événements à venir et cède la parole à la conseillère Lyse Girard.

Mot de bienvenue par la conseillère du district 3

Madame Lyse Girard se présente et souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie les gens de s'être déplacés pour venir donner leurs commentaires quant aux besoins éventuels de l'aménagement du parc et informe que le but de cette rencontre est de les écouter.

Introduction par le directeur du service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Daniel Marineau prend la parole et poursuit en mentionnant qu'il est présent pour entendre et recueillir les commentaires des résidants du secteur concerné.

Bref historique

En 2011, débutait les travaux d'élaboration d'un plan directeur des parcs. La Ville voulait se doter d'un outil de gestion à long terme. Le plan directeur des parcs adopté en 2013, à la suite de consultations, vient valider les concepts d'aménagement et déterminer le plan d'action. On souhaite qu'il demeure dynamique, c'est-à-dire qu'il puisse évoluer en fonction de notre communauté.

En 2011, les gens n'étaient pas encore certains sur le sujet.

Aujourd'hui, la Ville comptait procéder à l'installation d'un jeu d'eau, cependant les résidants du secteur visé, n'étaient pas prêts à une telle implantation, en préférant attendre les conclusions du plan directeur des parcs.

Aujourd'hui, nos analyses nous ont amenées à penser que le parc Gaspard-Boucault est un bon endroit. Le terrain de golf a pour effet de créer une coupure dans l'accessibilité aux différents services de la partie nord de la municipalité qui est déjà desservie par une piscine extérieure et un jeu d'eau. Le secteur nous apparaît donc pertinent pour implanter ce type d'équipement, en considérant la proximité d'habitations plus densifiées. Le renouvellement du quartier, l'opportunité et la position du parc constituent une avenue plus qu'intéressante.

Un aménagement est à faire et notre préoccupation première est de rajeunir le parc.

Les avantages certains d'un jeu d'eau par rapport à une piscine extérieure, sont les coûts d'acquisition, d'entretien et de main-d'œuvre qui sont nettement inférieurs, la saison est beaucoup plus longue, débutant dès les premières chaleurs et les jeux sont accessibles librement sans nécessité la présence de moniteurs et de surveillants.

Commentaires provenant de l'assistance

Parc Gaspard-Boucault

Citoyen : Cours donne derrière le parc – distance minimale

Ville : Les mobiliers seront localisés dans les zones ombragées tandis que les jeux d'eau seront situés plus vers la plaine (milieu du parc).

Citoyen : Pas de poubelles, de tables et de sentier pour traverser la zone

Ville : Deux poubelles sont existantes à côté des bancs. On comprend que le concept doit prévoir des sentiers qui traverseraient le parc. Auriez-vous un intérêt pour des modules d'entraînement, par exemple qui longeraient les sentiers?

Citoyen : Que veut dire des actions à court / moyen / long terme

Ville : Doit conjurer avec la marge de manœuvre de la Ville. Il est prévu au budget des investissements de 800 000 \$ annuellement. À ce jour, nous en avons mis beaucoup plus. Court terme, nous prévoyons un an ou deux au maximum, et ce, selon les priorités.

Citoyen : Le secteur fait pitié, car éloigné du monde. Quartier isolé mais qui se rajeunit de plus en plus. Modules de jeux enlevés et ceux laissés sont désuets. Devrions être priorisés!

Ville : On reçoit votre message.

- Citoyen : Les jeux d'eau seront pour quel âge
 Ville : Pour les enfants de tous âges, du préscolaire à l'adolescence et souvent les parents en profitent aussi. Donc, intérêt pour un accès universel et disponible pour tous. Un bassin de captation, un débit d'eau contrôlable et un système automatique seront présents. Le système automatique activera les pompes dès 9 h et les fermera à 21 h.
- Citoyen : Problème de pression à prévoir
 Ville : Non et les jeux ne s'arrêteront pas car l'entrée d'eau est suffisante et prévue en conséquence pour l'alimenter.
- Citoyen : Stationnement à évaluer pour éviter les attroupements
 Ville : Les données démontrent que l'occupation des parcs est une garantie et invite les jeunes à aller ailleurs. D'ailleurs, la stratégie consiste à donner des alternatives : skate park, sentier de BMX et éloignent ainsi les comportements néfastes.
 Quant aux stationnements, ils seront revus au moment de l'implantation.
- Citoyen : Pour les enfants plus vieux prévoyez-vous des jeux tels que : demi panier basket, mur d'escalade, ballon poire, etc...
 Ville : Nous en prenons bonne note et en étudierons la possibilité
- Citoyen : Installation de paillis ou sable
 Ville : Selon l'évaluation faite, le paillis comporte aussi son lot d'inconvénients, il peut abriter des fourmis et lorsque qu'il y a beaucoup d'eau, des moisissures peuvent apparaître. Le sable constitue un matériau sécuritaire et nous avons fait l'acquisition d'un équipement appelé «Barracuda» qui nous permettra de tamiser voire nettoyer le sable.
- Citoyen : Bruit!!!
 Tonte de gazon : Bien souvent la tonte de gazon se fait de midi à 13 h ou pendant l'heure des repas et les fins de semaine, le soir. De plus, les employés endommagent l'écorce des arbres, coupent les papiers laissées par terre, se promènent dans la rue d'un bout à l'autre (itinéraire usuel) et prennent le sentier d'un coin à l'autre.
 Pourrait-on les aviser de faire attention?
 Ville : Nous en prenons bonne note et aviserons l'entrepreneur en conséquence.
- Citoyen : Aires libres pour jouer dans le sable, exemple : carré de sable et éviter les carrousels
 Ville : Nous en prenons bonne note et étudierons la possibilité.
- Citoyen : D'où provient l'odonyme du parc Gaspard-Boucault
 Ville : *(Information ajoutée à ce compte rendu, lors de sa rédaction)*
 Nicolas-Gaspard Boucault (1689-1755) s'était fait concéder, le 15 avril 1723, par Charles [Le Moyne](#), premier baron de Longueuil, une terre située sur le bord de la rivière et relevant de la seigneurie de Belœil. Conseiller du roi, secrétaire de l'intendant Bégon et procureur du roi.
 En 1743, il donne son terrain sur lequel il n'a fait aucun travaux à Antoine de La Corne, de La Colomnière, militaire et commerçant, rentré en France en 1754.

Parc des Trentes

- Citoyen : Existence de deux types de clientèles. Il serait important de planter des arbres pour faire une fenêtre de verdure (enclave) car le parc s'ouvre sur des champs. De plus, il serait souhaitable d'avoir un minimum de mobilier urbain.
- Citoyen : Pas certain qu'il faille ajouter un écran d'arbres dans ce parc
 Le jour : les enfants du secteur et garderies
 Le soir : les adultes jouant à la pétanque
- Ville : Nous devons faire attention pour ne pas créer de racoins. Pour ce qui est du mobilier urbain, nous prenons note et étudierons le tout.
- Citoyen : Intervention à faire car quartier vraiment isolé
 Ville : On reçoit votre message.

Commentaires de madame Suzie Bang et Antoine Rousseau résidants au 195, rue Brousseau envoyés par courriel le 15 juillet dernier.

- Intéressés par l'amélioration du parc Gaspard-Boucault pour le rendre plus convivial et chaleureux
- Disposition présente des structures de jeux du parc : constatent une grande distance entre les installations; ce qui rend la tâche des parents un peu plus difficile
- Aménagements sont disparates et peu élaborés
- Plan d'ombre sont éloignés des structures de jeux; ce qui rend leur utilisation moins conviviale lors de grandes chaleurs (exemple : module de jeux est plein en plein soleil la majeure partie de la journée).

En lien avec le «Plan directeur des parcs», la Ville croit qu'utiliser la partie ensoleillée du parc afin de créer des jeux d'eau pourrait être attrayant, pratique et novateur pour le quartier.

Une relocalisation du module de jeux ou le remplacement de celui-ci vers une partie plus ombragée serait positif.

Finalement, ajouter ou repenser les aires de repos (bancs, tables) pourrait rendre le parc plus attrayant pour les familles ou les différents usagers.

L'hypothèse de développer les deux parcs en complémentarité est très intéressante. Gaspard-Boucault aurait une majeure «activités pour enfants» et des Trente, une majeure «adultes».

Synthèse de la rencontre

Les gens en général considèrent que l'acquisition de nouveaux jeux d'eau serait un plus value pour le secteur. Les nouveaux équipements et l'aménagement de sentiers permettront un moment d'arrêt et seront bénéfiques pour tout le monde (échanges entre parents). C'est le fun de voir que cela bouge!

La population a à cœur ses parcs. Cela les préoccupe beaucoup. Fleurir serait grandement apprécié, car ces derniers sont très importants pour leur milieu de vie.

De plus, ils veulent que les deux parcs de leur quartier soient complémentaires.

La rencontre se termine à 20 h 10 environ.

Préparé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale et Communications